

EPIDEMIE DE DENGUE A MAYOTTE : Nouveaux cas et hospitalisations en augmentation

L'épidémie de dengue poursuit sa progression sur l'ensemble du territoire. Depuis début mars, on enregistre une hausse significative de formes graves et plusieurs décès imputés à la dengue sont à déplorer.

Les agents de la lutte anti-vectorielle de l'ARS intensifient leurs interventions autour des quartiers les plus touchés.

Dans ce contexte, et en cette période de confinement, la Préfecture et l'ARS de Mayotte exhortent la population à tout mettre en œuvre pour freiner la propagation du virus de la dengue.

Situation épidémiologique au 20 avril 2020

Depuis le début de l'année 2020, on dénombre :

- 3 163 cas de dengue confirmés (*ce chiffre ne prend en compte que les patients qui ont consulté leur médecin et pour lesquels une confirmation biologique a été obtenue*)
- 292 hospitalisations dont 19 patients admis en réanimation et 60 % des hospitalisations ont été recensées en maternité
- 12 décès (*dont 5 à domicile*)

De nombreuses personnes ont renoncé à consulter leur médecin. De nombreuses autres n'ont pu bénéficier de tests pendant cette période, alors même qu'elles présentaient des symptômes typiques de la dengue. Le nombre des personnes réellement atteintes - dans tous les villages, sans différenciation d'âge, de profession ou de milieux de vie - est donc très largement supérieur aux cas biologiquement prouvés.

La mobilisation de tous est impérative pour limiter l'augmentation des cas graves et d'hospitalisations.

La lutte contre la dengue continue dans le contexte de coronavirus

Devant la progression du nombre de personnes touchées par la dengue, l'ARS a décidé de renforcer dans les jours à venir les équipes engagées dans les quartiers fortement impactés par la dengue. En cette période d'épidémie de coronavirus, les protocoles d'intervention des équipes de la lutte anti-vectorielle ont été adaptés et sécurisés pour garantir le respect des recommandations en matière de distanciation sociale.

Appliquons les bons gestes pour se protéger des piqûres de moustiques !

- Utilisez des répulsifs et des moustiquaires pour vous protéger des piqûres, et continuez à vous protéger même malade pour que les moustiques ne contaminent pas votre entourage.
- Videz les poches d'eau stagnante autour de votre habitation et couvrez les réserves d'eau.
- Ramassez les déchets autour de la maison, jetez les dans une poubelle et couvrez les pneus.
- En cas d'apparition de symptômes (forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête, grande fatigue), prenez du paracétamol, surveillez votre température et continuez de vous protéger des piqûres de moustiques (moustiquaires et répulsifs) pour éviter de contaminer votre entourage.
- **Si les symptômes persistent après 5 jours**, et si vous avez peur de vous déplacer, appelez rapidement votre médecin.

Les gestes de prévention réalisés par tous peuvent permettre de limiter des co-infections Dengue/Covid-19 susceptibles d'affaiblir les personnes fragiles, et préserver le système de santé mobilisé actuellement autour de ces deux épidémies.